

MAIRIE DE THERVAY
39290 THERVAY

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le 06/03/2026
ID : 039-213905284-20260227-20260202DELIB-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION N° 2026-02-02

L'an deux mille vingt-six, le 27 février à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

PRESENTS : CHAMPONNOIS Alain, CHERREY-GUELAUD Corinne, CRETIN Christian,
DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, MAHAMDI Maryline,
PHILIPPON Franck

ABSENT : BERTOLI Régis.

Secrétaire de séance : CHAMPONNOIS Alain.

Convocation du 20/02/2026 (affichée le 20/02/2026).

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2025

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice et constatant qu'il apparait un excédent de fonctionnement de 672.3469,32 €, le conseil municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		
Résultat de fonctionnement		
<u>A Résultat de l'exercice</u>		
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		87 664.16 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u>		
ligne 002 du compte financier unique, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		584 805.16 €
C Résultat à affecter		
= A+B (hors restes à réaliser)		672 469.32 €
(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>		-62 828.01 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>		0.00 €
Besoin de financement F	=D+E	-62 828.01 €
AFFECTATION = C	=G+H	672 469.32 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F		62 828.01 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		609 641.31 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)		0.00 €

Pour copie conforme,

Le Maire,
Stéphane ECARNOT

